



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU VAR

Cabinet du Préfet

Toulon, le - 8 SEP. 2004

Service Interministériel de Défense
et de Protection Civile

***Compte rendu de la
Commission d'information du port militaire de Toulon
Mercredi 23 juin 2004 – 14h00 Base Navale de Toulon***

Participants :

Monsieur DARTOUT, préfet du Var
Monsieur WINCKLER, Directeur de Cabinet du préfet
Monsieur BELLENGER, SIDPC

Représentants des administrations civiles de l'Etat :

Monsieur BOURNIQUEL, DDSP
Monsieur SENICHAULT, DDSP
Monsieur CASSOU, SDIS
Madame ROLLAND, DDAM et représentant de la DIREN
Monsieur DELADREUE, DRIRE

Représentants du ministère de la Défense

Vice-amiral d'escadre VAN HUFFEL, préfet maritime
Contre-amiral O'NEILL, préfecture maritime
Contre-amiral DESCLEVES, directeur du service de soutien de la flotte de Toulon
Capitaine de vaisseau JACQUET, préfecture maritime
Capitaine de corvette BOURDON, préfecture maritime
Pharmacien chimiste en chef MARTIN, laboratoire d'analyse de surveillance et
d'expertise de la base navale de Toulon

Représentants des intérêts économiques et sociaux

Monsieur LE GUINER, CCI
Madame DOURLOT, CMV

Représentants d'associations agréées de protection de l'environnement

Monsieur BELLONNE, MART
Monsieur SALA, Fédération varoise de pêche et de protection du milieu aquatique
Monsieur PELLEN, Collectif contre les rejets radioactifs
Madame TRONCHE, UDVN 83
Monsieur POISSON, UDVN 83
Monsieur MOREIGNE, AVSANE

Représentants des collectivités locales

Monsieur GAIRALDI, Conseil Général

Monsieur GACHOT, TPM

Monsieur CHENEVARD, TOULON

Monsieur BOYER, LA SEYNE-SUR-MER

Monsieur HASLIN, LA GARDE

Monsieur CONSTANT, SAINT-MANDRIER

Monsieur HUGUET, OLLIOULES

Absents :

Chambre d'Agriculture : absent excusé

Comité Local des pêches maritimes et élevages marins : absent excusé

Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales : absent excusé

Délégation Militaire Départementale : absent excusé

Inspection Académique

Mairie LE PRADET

Le mercredi 23 juin 2004, Monsieur le préfet du Var a présidé la deuxième réunion de la commission d'information auprès du site d'exploitation des installations nucléaires du port militaire de Toulon.

Monsieur le Préfet a présenté l'ordre du jour de la réunion qui a été précédée par la visite du Laboratoire d'Analyses, de Surveillance et d'Expertise de la Marine (LASEM) et de l'Installation Nucléaire de Base Secrète (INBS) de Missiessy.

Avant de débiter l'ordre du jour, Monsieur le Préfet a recueilli les avis des participants sur la visite effectuée.

Une synthèse des activités et du rôle du LASEM a été présentée par le pharmacien chimiste MARTIN afin d'expliquer dans quel cadre s'effectuaient les analyses et la rigueur des procédures (agrément du Laboratoire par les Ministères chargés de l'Environnement et de la Santé, périmètre de surveillance, impact de la radioactivité naturelle et artificielle).

Une présentation vidéo a été commentée par le Commandant JACQUET afin de mieux se rendre compte de l'activité exercée sur les installations de l'INBS de Missiessy visitée auparavant.

Des résultats sur la radioactivité moyenne en France pour l'année 2003 ont été expliqués afin de comparer les différentes origines de la radioactivité.

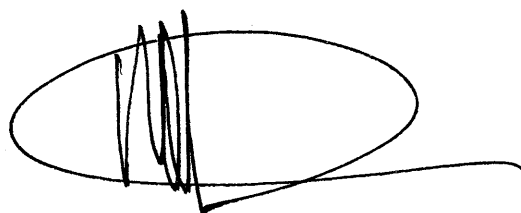
Dans le cadre des questions posées par les participants, l'Amiral VAN HUFFEL a expliqué quels étaient les moyens de défense des installations face aux risques d'attentats.

S'agissant de la participation des membres de la commission à l'actualisation du PPI et des plans internes établis en amont du PPI, M. Dartout et l'amiral Van Huffel confirment leur volonté de transparence et leur souhait de conforter le dialogue engagé.

Néanmoins, ils rappellent qu'il s'agit de documents sensibles sur lesquels ils engagent leur responsabilité et que la démarche de concertation qu'ils soutiennent, trouve nécessairement sa limite dans le respect des intérêts supérieurs de la défense nationale.

Dans cette logique, le Préfet est prêt à étudier toutes les propositions qui lui seront faites, notamment celles de nature à faciliter la communication vers la population varoise (réunions avec la population, plaquette pour les parents d'élèves, diffusion des résultats sur le site internet de la Préfecture...).

Le règlement intérieur est approuvé après modification de l'article 7. (« Le président adresse une convocation aux membres de la commission au moins **15 jours** avant la date prévue pour la réunion et établit l'ordre du jour des séances ».)

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, loopy oval shape on the left and several vertical, slightly curved lines on the right, ending in a long horizontal stroke that extends to the right.

Pierre DARTOUT